

Problemes banquaires argent

Par GARRABOS, le 10/04/2010 à 18:48

Bonjour,

APRES QUE MON SALAIRE EST ETE VIRE ,MON COMPTE EST TOUJOURS DE BITEUR.MON BANQUIER A T IL LE DROIT DE BLOQUER L INTEGRALITE DE MON SALAIRE ET M INTERDIRE DE RETIRER UN PEU D ARGENT POUR VIVRE ET ME PRIVER DE TOUTES RESSOURCES.

Par amajuris, le 11/04/2010 à 13:54

bonjour,

si votre compte est débiteur vous n'avez plus d'argent sur votre compte donc votre banquier ne peut vous donner de l'argent que vous n'avez pas à moins de négocier un découvert avec votre banque.

cordialement